

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 17 janvier 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00423 et D08-01-17/B-00424
Propriétaire(s) : Roberto Mario Falsetto
Emplacement : (1609), 1611, avenue Fisher
Quartier : 16 – Rivière
Description officielle : partie du lot 98, plan enr. 455
Zonage : R2F
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

En 2016, le Comité a approuvé des demandes d'autorisation (D08-01-16/B-00332 et D08-01-16/B-00333) et de dérogations mineures (D08-02-16/A-00320 et D08-02-16/A-00321) relativement à l'aménagement de cette propriété. Les demandes d'autorisation n'ayant pas été menées à bien dans les délais prescrits, le propriétaire présente à nouveau des demandes visant à lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes. Chaque parcelle sera occupée par une maison isolée à fondations reliées existante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 6 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont les suivantes :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00423	10,67 m	38,16 m	419,1 m ²	5 et 6	1611, av. Fisher, maison isolée à fondations reliées existante
B-00424	10,67 m	38,16 m	420,1 m ²	1, 2, 3 et 4	1609, av. Fisher, maison isolée à fondations reliées existante

Les demandes indiquent que les parties 2 et 3 et les parties 3, 4 et 5 font actuellement l'objet de servitudes comme il est précisé dans les Instr. n^{os} CR592003 et CR587611 respectivement.

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.